



SARL. Capital de 50 000 € - 443 638 453 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CP 0201 2018 040 003 003
 délivrée le 08/09/2018 par la CCJ de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & VENTES EN COMMERCE
 16 Avenue de la Marine - 31 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière 1110 00043 - 1208 Insurance (Europe) LIMITED
 Court Dépend - Tour A - 100 Impasse du Général de Gaulle - 99024 LA DEFENSE CEDEX

Représenté par l'agent commercial indépendant
M. Daniel FOURCADE
 Tél. : 05.62.34.54.54
 Bureau au RCS de Tarbes
 Siret : 443 638 453

Inscription au registre
 des Mandats N°AF23746

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

- Entre les soussignés /
- LARRIEU Monique
 - LARRIEU Mailo-Angé épouse Delpeuch
 - LARRIEU Jérémy-Marc
 - LARRIEU Jean-Christophe

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision LARRIEU, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandations par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : notamment à titre de permis de construire, N° de lot, etc. et à ce que la présente soit, au de la loi du 20.07.1962 ne soit pas applicable aux ventes, par les engagements de souscription et de vente de lots d'une association d'habitants à 2 lots.

Maison située 13 rue de la Bascule 31500 Villeneuve-de-Rivière
 Maison cadastrée AK 98 d'une contenance totale de 1 276 m²

Dont deux sections devenus propriétés par acte chez Maître Beaumont...

Séquestre :
 En la qualité et reconnaissance de l'article 1242, avec révisions, sans aucune déduction l'article L. 2714 et L. 971-2 de CCJD. En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds en valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenu par le notaire, Maître Beaumont, à Saint-Gaudens.

CLAUSE PENALE : En cas de non respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1150 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière :

Signature client :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-dessus désignés, au seul accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) : 123 000 €, (Lettres) : Cent-trente-trois mille euros.
 Dont le Prix net propriétaire(s) : 120 000 €

Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée par un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt escrow, rachat de parts, ...).
 nos Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 13 000 €, (lettres) : Treize mille euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

